

## COMMUNIQUE DE PRESSE

Le 5 mai 2026

### Dépannage-Remorquage-Fourrière : Un secteur d'utilité publique en danger

Le 21 mai 2026, les professionnels du dépannage-remorquage se mobiliseront à Paris et se déplaceront jusqu'au Ministère de l'Économie et des Finances. Cette mobilisation nationale, portée par la branche Dépannage-Remorquage-Fourrière de Mobilians, vise à alerter les pouvoirs publics sur la situation critique d'un secteur d'utilité publique confronté à une crise économique, à des tensions structurelles persistantes et à des transformations technologiques majeures, sans dispositif de soutien adapté.

Assurant une mission essentielle de sécurité routière pour les usagers de la route, les salariés du métier interviennent 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7. Cette activité qui relève de l'ordre public, ne peut continuer d'être exercée dans les conditions économiques actuelles. Les entreprises spécialisées du dépannage-remorquage emploient 7 900 salariés, dont environ 5 100 dépanneurs (source - AUTOFOCUS ANFA 2024).

#### Une pression croissante sur l'ensemble des coûts d'exploitation et une crise du recrutement durable

Au-delà **du carburant**, les entreprises du secteur subissent une pression croissante sur l'ensemble de leurs coûts d'exploitation : **hausse continue du coût des matériels d'intervention, augmentation importante des primes d'assurance**, résiliation des contrats et coûts récurrents liés à **un turn-over élevé des effectifs** (remplacement, formation, perte de productivité).

Cette pression économique se conjugue à **une crise du recrutement** profonde et structurelle. Les derniers chiffres consolidés disponibles, datés de 2024, étaient déjà préoccupants : **60 % des recrutements étaient qualifiés de plutôt ou très difficiles**, et 61 % des entreprises imputaient cette difficulté à des conditions d'emploi qui décourageaient les candidats : horaires décalés, astreintes, travail de

nuit. Depuis, la situation ne s'est pas améliorée : **l'inflation des charges et l'absence de revalorisation tarifaire continuent d'éroder l'attractivité du métier et la viabilité économique des entreprises** (source : enquête dépannage-remorquage 2024, ANFA).

## Un impératif d'accompagnement face aux mutations technologiques

**L'électrification accélérée du parc automobile impose aux dépanneurs la prise en charge de véhicules électriques aux contraintes techniques nouvelles** (risques d'incendie, dangers électriques spécifiques). La certification B2XL, bien qu'obligatoire, ne couvre pas l'ensemble des risques liés à ces interventions. Le secteur appelle à une clarification juridique des responsabilités en cas d'incident sur véhicule électrique.

Dans ce contexte, la branche Dépannage-Remorquage-Fourrière **demande la mise en place d'un mécanisme d'indexation du gazole et la reconnaissance officielle de la profession comme service d'utilité publique**, assortie de l'octroi de facilités et d'aménagements du Code de la route en intervention (priorité de circulation, encadrement du recours aux gyrophares, dérogations adaptées). Par ailleurs, le métier demande **l'instauration d'une exonération expresse de la taxe annuelle à l'essieu pour les véhicules de dépannage-remorquage, indépendamment de leur PTAC, ainsi qu'une clarification du régime de remboursement partiel de la TICPE applicable au secteur.**

**Ces mesures sont indispensables pour sécuriser juridiquement la situation des entreprises, reconnaître la spécificité de leur mission d'intérêt général et garantir la pérennité d'un service essentiel à la sécurité des usagers de la route.**

## À propos de MOBILIAN

MOBILIAN est le premier mouvement des chefs d'entreprises du commerce et de la réparation automobile et des services de mobilité : voitures, motos, vélos, véhicules industriels, trottinettes, etc. Notre organisation professionnelle représente près de 145 000 entreprises de proximité et 560 000 emplois non délocalisables partout en France. MOBILIAN défend les intérêts individuels et collectifs des professionnels de la mobilité par la route et les accompagne dans les évolutions de leurs métiers. Il déploie une action prospective de développement durable et de promotion d'une mobilité individuelle ou partagée en lien avec toutes les parties prenantes.